

Communiqué de presse
Fontanil-Cornillon, le 20 janvier 2017

Les abattoirs de Grenoble remis sur rails Le Département de l'Isère et Grenoble-Alpes Métropole soutiennent les acteurs agricoles du territoire pour dynamiser la filière agroalimentaire

Le Département de l'Isère et Grenoble-Alpes Métropole partagent une même volonté de développer des filières agricoles de proximité pour valoriser le travail des acteurs agricoles départementaux. La préservation du potentiel agricole, le développement d'équipements pour dynamiser les filières élevage et la progression des circuits courts sont essentiels pour la qualité de nos produits et le dynamisme économique de nos territoires. Au sein du Syndicat Mixte Alpes Abattage et en partenariat avec son exploitant qu'est le Pôle viande coopératif, le Département et la Métropole ont ainsi participé au redressement sans précédent des abattoirs de Grenoble. Située au Fontanil-Cornillon, la structure a été modernisée pour offrir des conditions de sûreté et d'hygiène renforcées tout en garantissant sa viabilité économique. Le Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre BARBIER, et le Président de Grenoble-Alpes Métropole, Christophe FERRARI, se sont rendus ce 19 janvier sur site pour évaluer les progrès réalisés et échanger sur les défis à venir avec Eric ROCHAS et Bénédicte MEYER, respectivement Président et Directrice du Pôle Viande Coopératif.

Des abattoirs modernisés, qui reviennent de très loin

Face à de graves difficultés techniques et financières, la gestion des abattoirs de Grenoble a été reprise par le Syndicat Mixte Alpes Abattage en 2007. La situation est néanmoins restée difficile puisqu'en 2012, la société exploitante est mise en redressement judiciaire, avant que les usagers locaux ne proposent un projet de continuation. Depuis 2015, le SYMAA est recomposé avec l'entrée de la Métropole à hauteur de 46.2%, aux côtés du Département (51%), de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (2.5%), de la Communauté de Communes du Massif du Vercors (0.2%), et de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (0.1%).

Grâce au travail mené par le Pôle Viande Coopératif et les membres du Syndicat Mixte Alpes Abattage, les abattoirs ont connu un vif redressement. Avec les investissements de plus de 4M€ financés par les collectivités, le site a pu être requalifié : modernisation des chaînes d'abattage, nouveaux frigos, rénovation des locaux sociaux et des services vétérinaires, amélioration du chauffage et des réseaux d'eau, etc. Il est ainsi classé en catégorie B au plan national, signe du bon respect des règles sanitaires et de bien-être animal. Il a également retrouvé une viabilité économique avec un volume de production stabilisé à 2 000 tonnes par an.

Une nouvelle salle de découpe pour développer l'activité

Le Département de l'Isère et Grenoble Alpes-Métropole vont poursuivre le développement des abattoirs pour renforcer les prestations proposées aux acteurs locaux de la filière viande. Ainsi, a été lancée une étude technico-économique pour construire une nouvelle salle de découpe. Cet investissement est indispensable pour répondre à la demande du marché en qualité et volume, ce qui permettra de gagner de nouveaux clients, auprès des différents circuits de distribution dont la Grande et Moyenne Surface.

Des travaux de modernisation vont également se poursuivre, tout au long de l'année 2017, avec en priorité l'amélioration de l'arrivée des animaux dans un souci d'une meilleure prise en compte du bien-être animal.

« Nous avons redressé les abattoirs, qui sont un outil opérationnel moderne. Nous allons maintenant en faire la pierre angulaire du futur pôle agro-alimentaire isérois, qui permettra de regagner de la valeur ajoutée dans un monde agricole extrêmement compétitif. Ses futurs produits seront promus via la marque Alpes Is(h)ère qui a vocation à faire le marketing de l'Isère » affirme Jean-Pierre BARBIER, Président du Département.

« L'enjeu alimentaire et agricole nécessite une forte coopération entre les acteurs du territoire. L'abattoir de Grenoble en est le parfait exemple. C'est par une mobilisation collective des sociétaires du Pôle viande coopératif, et notamment des usagers de l'abattoir, comme des collectivités locales que nous avons pu redresser la situation et moderniser cet outil indispensable à une filière viande de proximité et de qualité sur la région grenobloise » relève Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole

CONTACTS MEDIAS

Département : Jean-Marie Cabrières / jean-marie.cabrieres@isere.fr / 06 86 05 39 77
Métropole : Alexandra Couturier / 04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38